

ATELIERS MI SOL – SAISON 2022-2023

Ateliers pédagogiques de musiques caribéennes

L'association MI SOL propose l'enseignement de la musique par des cours particuliers et par des ateliers de pratique d'ensemble - d'un répertoire essentiellement cubain ouvert sur le monde. Ces ateliers sont destinés à des musiciens - de niveau intermédiaire à confirmé - aussi bien amateurs que professionnels*. A l'issue des ateliers le musicien peut intégrer un orchestre.

NOTRE FONCTIONNEMENT

- **Les titulaires**, sont les musiciens amateurs ou professionnels* désignés à ce titre pour intégrer l'**Orquesta MI SOL** (orchestre amateur).
- **Les élèves/suppléants** ce sont des musiciens amateurs avec un niveau intermédiaire, inscrits aux ateliers pédagogiques et pourraient être susceptibles, si leur niveau le permet, de remplacer un titulaire ou de rejoindre les rangs de l'Orquesta MI SOL.
- **Evaluations :**
Les ateliers demandent un certain niveau de connaissance de l'instrument. Les chefs de pupitre ainsi que le chef d'orchestre pourront dans un premier temps évaluer le niveau des musiciens et définir leur catégorie. **Une audition est obligatoire pour les nouveaux inscrits.**
- **Matériel**
L'association fournit les partitions qui seront envoyées en amont lors du programme de la semaine. Les titulaires et les élèves ont le même répertoire. L'association met aussi à disposition des musiciens des pupitres qui sont à laisser sur place. L'association **ne fournit pas d'instruments**, exceptés ceux de percussions qui sont mis à disposition pendant les ateliers.

NOS ACTIVITES

- **ORQUESTA MI SOL**

Les répétitions des titulaires (environ 26 séances)

Dirigées par Eduardo Fernandez. Direction Section rythmique : Ivan Darroman

Destinés seulement aux titulaires de l'orchestre.

Le lundi de 19H30 à 22H30

Salle de l'auditorium.

Musicien amateur : 160 € - Musicien professionnel : adhésion de 10 €

- **LES ATELIERS PEDAGOGIQUES DE PRATIQUE D'ENSEMBLE**

(environ 27 séances)

dirigés par Eduardo Fernandez.

Destinés aux élèves/ suppléants mais les titulaires sont invités à y participer.

Le mercredi de 20H00 à 22H00

Salle 5.

Musicien amateur : Clichois 340 €/an – Non Clichois 360 €

- **LES REPETITIONS GENERALES** (environ 15 séances)

Ouverte au public.

La répétition générale donne l'occasion **aux titulaires et élèves de se retrouver** pour un travail en commun.

Elles permettent aussi à d'autres musiciens de venir découvrir l'orchestre et son répertoire.

Ces répétitions, par leur durée (samedis), permettent de revoir le repertoire dans son ensemble.

dirigés par Eduardo Fernandez – Remplaçant : Dominique Canonje

1 Samedi par mois de 14H00 à 18h30 ou 1 lundi par mois de 19h30 à 22h30 selon le calendrier.

Salle Polyvalente ou salle de l'auditorium.

Inclus dans le tarif annuel.

- **LES ATELIERS D'IMPROVISATION** (environ 6 séances)
Dirigés par Dominique Canonge.
Destinés à tous. Participation sur inscription.
Un lundi ou mercredi par mois de 19H30 à 21H30 – se référer au calendrier de la saison.
Salle de l'auditorium (de spectacles) ou salle 5.
5 € la séance
- **LES ATELIERS DE PERCUSSIONS** (environ 6 séances)
Dirigés par un titulaire de la section percussions de l'OMS.
Destinés aux musiciens inscrits aux ateliers. Des ateliers ouverts à tous seront aussi programmés
Atelier d'une durée de 2 heures. Pour les dates se référer au calendrier de la saison..
Salle de 5.
10 € la séance
- **COURS PARTICULIERS**
 - Saxophones par Eduardo Fernandez/Angel Ballester
 - Batterie et percussions cubaines par Miguel Socarras /Guillermo Rojas
 - Trombone par Giovanni Hector
 - Trompette par Miguel Munar/Julien Sannicolo
 - Euphonium par Holman Reyes
 - Clarinette par Hernan Camilo Casallas
 - Flûte Traversière par Dominique Canonge

Pour la prise de cours particuliers se référer au bureau de l'association
35 € /cours

- **LES INSTRUMENTS :** Instruments à vent, tels la flûte traversière, la clarinette, le saxophone (baryton, ténor, alto), la trompette, le trombone, l'euphonium et d'autres instruments constituant un orchestre d'harmonie. La basse électrique, et tous les instruments de percussions afro-cubains. La batterie n'est pas encore incluse dans les ateliers, les musiciens pratiquant cet instrument peuvent s'initier aux percussions.

Nouveau cette année

- **STAGES DIVERS**
Les thématiques, les dates et les prix sont à définir. Informations en cours d'année.
Les samedis / Salle Polyvalente

Mode de paiement pour les ateliers de musique de pratique d'ensemble et de répétition générale

Facilité de paiement, contribution annuelle payable en 3 maximum, chèques à remettre en début d'année.
Les chèques sont encaissés les trois premiers mois de la saison. Merci de libeller le chèque à l'ordre de MI SOL

*Est désigné musicien professionnel, le musicien vivant principalement de ses revenus comme musicien –interprète, notamment l'intermittent du spectacle, ainsi que les étudiants de musique en niveau supérieur Le chef d'orchestre évalue la catégorie après audition

LIEU DE TOUS LES ATELIERS

Salles de l'**Espace Henry Miller**, 3 rue du Docteur Albert Calmette – 92110 Clichy
Métro Mairie de Clichy ou Porte de Clichy

Association MI SOL
69 rue de Neuilly
92 110 Clichy
01 40 87 16 61
06 16 99 58 99
assomisol@yahoo.fr

